

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 2 juin 2026 à 14h00**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) – Immeuble EUROPÉEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7<sup>ème</sup> étage – Salle G

## EN UN SEUL LOT

Un ensemble immobilier sis  
**ROMAINVILLE (93230)**

96 rue Gabriel Husson

*Cadastré section X numéro 77*

Lot n°30 : un **APPARTEMENT de 30,83 m<sup>2</sup>** au 1<sup>er</sup> étage comprenant :  
pièce principale avec cuisine ouverte, toilettes, chambre, salle d'eau.

***Les lieux sont inoccupés.***

Cette vente a lieu à la requête de la société **CRÉDIT ET SERVICES FINANCIERS**, exerçant sous l'enseigne « **CRESERFI** », société anonyme au capital de 56.406,136 euros, immatriculée sous le numéro 303 477 319 au RCS de PARIS, établissement financier affilié à l'Association professionnelle des Établissement Financiers sous le numéro 19150Q, dont le siège social est sis 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 PARIS CEDEX 09, ayant pour Avocat Maître Florence LOUIS, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 65.000 €**  
**(SOIXANTE CINQ MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 6.500 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à PANTIN, le 3 avril 2026, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Florence LOUIS

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Florence LOUIS**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN,  
**TEL. 01.40.11.74.20**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 25/04001)

▶ Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) - [www.avoventes.fr](http://www.avoventes.fr)

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 22 mai 2026 de 15h30 à 16h00**